

## **CONDITIONS GÉNÉRALES DU CONTRAT**

### **1. Dispositions préliminaires et champ d'application**

Par les présentes Conditions générales du Contrat (« **Conditions générales** »), la société FAAC S.p.A. Soc. Unipersonale (« **FAAC** ») – dont le siège légal est situé Via M. Calari n°10, 40069 Zola Predosa (BO) – entend réglementer les conditions d'utilisation des services offerts par SIMPLY CONNECT (« **SIMPLY CONNECT** ») par le biais de l'application pour les dispositifs mobiles (« **APPLI** ») et le site Internet <https://user.faacsimplyconnect.com> (« **APPLI WEB** ») (« **APPLI** » et « **APPLI WEB** » dénommés conjointement la « **Plateforme** »).

La Plateforme est entièrement disponible et gérée, entretenue et contrôlée par la FAAC.

SIMPLY CONNECT offre à l'utilisateur qui utilise la Plateforme (généralement « **Utilisateur** ») les services de gestion numérique (« **Services** ») de l'automatisme/des automatismes installé(s) à sa résidence et/ou à son domicile et/ou sur un site différent sur lequel l'Utilisateur peut exercer un contrôle (« **Automatisme** »).

Pour pouvoir utiliser les Services, l'Automatisme devra être équipé d'un dispositif matériel qui permettra une interaction numérique entre l'Automatisme et SIMPLY CONNECT (« **Dispositif de Connectivité** »).

Il est expressément entendu que les Services offerts par SIMPLY CONNECT ne sont en aucun cas destinés à remplacer et/ou à se substituer à toutes les exigences techniques et réglementaires auxquelles l'Utilisateur et/ou le technicien professionnel chargé de l'installation et/ou de l'entretien de l'Automatisme (« **Professionnel** »)\* est tenu et également en conformité avec la Directive européenne 2006/42/CE et ses modifications et ajouts ultérieurs (« **Directive Machines** ») et/ou ce qui est convenu avec l'accord spécifique éventuellement signé entre l'Utilisateur et le Professionnel (« **Accord** »).

L'Utilisateur déclare être conscient que, conformément à la loi, les Services offerts ne constituent pas un « *service financier* » et/ou un « *service de paiement* ».

L'Utilisateur déclare, en outre, être majeur ou d'avoir quoi qu'il en soit l'âge minimum requis par la loi de son pays pour utiliser les Services et être conscient qu'en acceptant les présentes Conditions générales, il signe un contrat (« **Contrat** ») avec FAAC.

*\*[Il faut préciser que dans les interfaces de SIMPLY CONNECT, le Professionnel est identifié par le terme « Installateur » dans le seul but de simplifier l'interaction entre la version SIMPLY CONNECT développée pour l'Utilisateur avec celle développée et utilisée par le technicien spécialisé, qu'il soit installateur ou agent de maintenance].*

### **2. Création du compte et de l'association**

Le Dispositif de Connectivité doit être attribué à l'Automatisme par le Professionnel ou toute autre personne autorisée qui, par conséquent, sera seul responsable de son installation incorrecte. Le Dispositif de Connectivité est accompagné des instructions nécessaires à son installation et à sa configuration (« **Instructions** ») et du « **Data Matrix Code** » qui identifie de manière unique le Dispositif de Connectivité et dont il fait partie intégrante (« **Data Matrix Code** »).

Pour le fonctionnement à distance, le Dispositif de Connectivité exige une connexion Internet stable qui peut être obtenue via le réseau Wifi de l'Utilisateur ou via le réseau mobile GSM de l'E-SIM installé dans le Dispositif de Connectivité. Faute de connexion Internet, le Dispositif de Connectivité ne peut être utilisé que par la connexion Bluetooth de l'appareil de l'Utilisateur.

L'achat du Dispositif de Connectivité de l'Utilisateur garantira la fonctionnalité de l'E-SIM pendant une période maximale de 5 (cinq) ans à compter de son activation, renouvelable à l'expiration. Faute de renouvellement, l'E-SIM sera désactivée irréversiblement et la connexion Internet via le réseau mobile GSM ne sera plus disponible pour le Dispositif de Connectivité.

Pour accéder aux Services, l'Utilisateur devra préalablement fournir certaines données nécessaires à la création et à l'activation ultérieure de son compte (« **Compte** ») sur la Plateforme. En particulier, l'Utilisateur sera invité à saisir son nom, prénom, adresse électronique, pays, adresse de résidence ou domicile, numéro de téléphone, code fiscal et un mot de passe valide en sa possession.

L'Utilisateur sera donc guidé par la Plateforme pour la conclusion de la procédure d'activation du Compte. L'Utilisateur peut également créer le Compte par le biais de son profil Facebook, LinkedIn, Google et Apple, restant le seul responsable de la véracité des données fournies à SIMPLY CONNECT directement ou par le biais des plateformes susmentionnées.

Le Professionnel sera obligé d'associer l'Automatisme à l'Utilisateur (« **Association** ») avec l'e-mail utilisé par ce dernier pour la création du Compte. L'Utilisateur recevra donc, à l'adresse électronique fournie, un e-mail contenant les instructions pour valider l'Association, en se connectant à SIMPLY CONNECT et en sélectionnant le profil de gestion (appelé « *autorisations* ») du Professionnel ; à défaut, l'Utilisateur ne pourra pas utiliser les Services de SIMPLY CONNECT sur l'Automatisme. Toujours à l'aide de SIMPLY CONNECT, l'Utilisateur pourra modifier le niveau d'autorisations sélectionné et/ou supprimer le Professionnel associé à l'Automatisme. Si la personne n'est pas encore un Utilisateur et n'est donc pas inscrite sur SIMPLY CONNECT, elle recevra un lien dans l'e-mail précité pour enregistrer le Compte et un code temporaire (code OTK) pour valider l'Association.

Une fois cette Association terminée, l'Utilisateur prendra le statut d'utilisateur gestionnaire (« **Utilisateur Gestionnaire** »).

Le Professionnel sera également obligé de délivrer les Instructions et le Data Matrix Code à l'Utilisateur Gestionnaire. Le Data Matrix Code pourra être utilisé, par un Professionnel mandaté par l'Utilisateur Gestionnaire, en cas de nécessité de restauration du système, étant exclu son utilisation dans le cadre de la procédure ordinaire d'Association. L'Utilisateur Gestionnaire, avec son autorisation expresse, peut autoriser le Professionnel à maintenir et/ou gérer son/ses propre/s Automatisme/s et dont les Conditions générales seront établies sur la base de l'Accord. L'autorisation ci-dessus sera rendue opérationnelle par SIMPLY CONNECT par le biais de fonctionnalités spécifiques.

Pour l'utilisation de certaines fonctionnalités, l'Utilisateur devra, avec son consentement, activer les services de géolocalisation de son dispositif mobile et de notifications *push*. L'Utilisateur pourra toujours désactiver ces services.

### **3. Utilisation des Services**

SIMPLY CONNECT offre à l'Utilisateur gestionnaire la possibilité de bénéficier des Services pour la gestion de l'Automatisme : (i) localiser les Automatismes en saisissant les adresses correspondantes, (ii) vérifier si l'Automatisme est *en ligne* ou *hors ligne*, (iii) afficher les informations générales, (iv) modifier certains paramètres de l'Automatisme, (v) être informé de la présence d'éventuelles anomalies de l'Automatisme, (vi) associer l'Automatisme à d'autres Utilisateurs (« **Utilisateur associé** »), (vii) permettre au Professionnel de mener les activités prévues par l'accord, ou de le supprimer, (viii) modifier pour chaque Utilisateur et/ou Professionnel connecté, le type de Services que ces derniers pourront exercer sur l'Automatisme (les dites « *autorisations* »).

En revanche, l'Utilisateur associé ne pourra bénéficier que des Services de vérification de l'état de l'Automatisme, et être informé de la présence d'éventuelles anomalies, ainsi que de l'affichage des informations générales et de gestion du Droit d'Accès (voir *ci-dessous*), en sa possession.

Pour pouvoir envoyer des commandes à l'Automatisme (ex : « ouvrir » et « fermer ») tant l'Utilisateur Gestionnaire que l'Utilisateur Associé devront être en possession d'un service dénommé Droit d'Accès (individuellement « **Droit d'Accès** » et, collectivement, « **Droits d'Accès** ») pouvant être obtenu dans les délais et selon les modalités prévues au point 4 ci-dessous.

L'Utilisateur gestionnaire, en signant les présentes Conditions générales, s'engage à vérifier que la liste des Utilisateurs associés est toujours à jour et correcte.

#### **4. Acquisition et activation du Droit d'Accès**

Sous réserve de ce qui est expressément indiqué à l'article 6 des Conditions générales, l'Utilisateur peut obtenir le Droit d'Accès ou (i) directement via le *store* de la Plateforme, mais seulement dans les **pays où la Plateforme est habilitée aux achats en ligne**, ou (ii) par l'intermédiaire du Professionnel ou d'un autre revendeur agréé par FAAC (« **Revendeur agréé** »). Dans ce dernier cas, l'Utilisateur pourra identifier le Revendeur agréé auquel s'adresser pour acquérir un ou plusieurs Droits d'Accès. Les termes et les modalités d'achat seront régis par un accord distinct entre le Revendeur agréé et l'Utilisateur, dont FAAC est et restera étrangère. L'Utilisateur fournira au Revendeur agréé l'email utilisé pour la création du Compte et recevra, sur son Compte, le Droit d'Accès du Revendeur agréé. Il est en outre précisé que, tandis que l'Utilisateur gestionnaire pourra acquérir le Droit d'Accès pour son Compte et/ou pour celui de l'Utilisateur associé, ce dernier ne pourra l'acquérir que pour son Compte.

Les Droits d'accès activés auront une durée de 5 (cinq) ans à compter de leur activation. **L'Utilisateur, avant de finaliser l'achat du Droit d'accès, s'engage à s'informer sur l'état d'activité du Dispositif de Connectivité correspondant. En ce sens, FAAC décline toute responsabilité quant à l'achat des Droits d'accès liés à des Dispositifs de Connectivité inactifs en raison de l'absence de réseau Wifi et/ou de réseau mobile GSM, ou l'absence de renouvellement d'abonnement au réseau mobile GSM de l'E-SIM. Toutefois, la possibilité pour l'Utilisateur d'utiliser le Dispositif de Connectivité via la connexion Bluetooth de son appareil reste inchangée.**

#### **5. Obligations de l'Utilisateur**

En acceptant les présentes Conditions générales, et sans préjudice des obligations prévues dans d'autres parties du Contrat, l'Utilisateur s'engage (i) à respecter tout ce qui y est indiqué et/ou modifié et complété ultérieurement après nouvelle acceptation de l'Utilisateur ; (ii) à fournir à SIMPLY CONNECT des informations véridiques, valables et correctes ; (iii) à s'assurer que ses dispositifs soient compatibles avec la Plateforme ; (iv) à mettre à jour la Plateforme aux versions disponibles au fur et à mesure ; (v) à tenir FAAC indemne et à couvert de tout litige pouvant survenir entre l'Utilisateur et son opérateur de téléphonie mobile/fixe (concernant les appareils personnels de l'Utilisateur) et/ou les établissements de crédit et/ou le Professionnel et/ou l'établissement chargé de percevoir les éventuelles sanctions administratives ; dans ces cas, l'intervention de SIMPLY CONNECT et/ou de FAAC se limitera exclusivement à la communication de toute donnée/information requise par les organismes susmentionnés, (vi) à respecter les obligations prises avec le Professionnel dans le cadre de l'accord, (vii) à ne prendre aucune mesure susceptible de compromettre la fonctionnalité de SIMPLY CONNECT, (viii) à ne pas utiliser et/ou permettre l'utilisation abusive de SIMPLY CONNECT, (viii) à conserver avec la diligence requise les données d'accès au Compte, ainsi qu'à les modifier rapidement en cas de vol/perte, en restant en tout état de cause le seul responsable de tout accès non autorisé.

#### **6. Exclusion du Droit de rétractation**

Sauf disposition contraire de la loi applicable, l'Utilisateur déclare être informé et conscient que le droit de rétractation est expressément exclu pour l'achat de Services.

#### **7. Paiements – Frais et accessoires**

Par référence exclusive aux cas visés à l'article 4, alinéa (i) ci-dessus, les paiements dus par l'Utilisateur à FAAC ne sont valablement effectués que s'ils sont réglés dans les délais et selon les modalités indiquées sur la Plateforme. La Plateforme permet à l'Utilisateur d'effectuer les paiements des Services en utilisant la plateforme du *prestataire de services de paiement* habilité, et dont les conditions générales d'utilisation, outre les garanties en matière de sécurité des transactions de paiement, devront être préalablement consultées et acceptées par l'Utilisateur. L'Utilisateur ne sera autorisé à effectuer les paiements qu'au moyen d'une carte de crédit en cours de validité.

FAAC ne sera pas informée des données recueillies et gérées par le *prestataire de services de paiement* agréé.

L'Utilisateur accepte de recevoir les reçus de paiement uniquement au format électronique. Les prix indiqués sur la Plateforme s'entendent TVA comprise.

#### **8. Limitation de la responsabilité**

Sauf pour les cas de dol ou de faute grave de la part de FAAC, toute responsabilité de FAAC est expressément exclue pour les dommages directs et/ou indirects aux véhicules, personnes, choses ou biens pouvant résulter du non-respect, de la part de l'Utilisateur et/ou du Professionnel, des obligations prévues (i) par le présent Contrat, et/ou (ii) par la Directive Machines et/ou (iii) par la législation en vigueur en matière de santé et de sécurité liées à l'installation et à l'entretien des installations automatiques, et/ou (iv) découlant des accords conclus entre l'Utilisateur et le Professionnel.

## **9. Service clients**

Pour les demandes de support et/ou pour des signalements liés à des dysfonctionnements, l'Utilisateur pourra remplir le *formulaire* prévu dans la section appropriée de SIMPLY CONNECT.

## **10. Clôture du compte et Résiliation**

L'Utilisateur peut, à tout moment, demander la clôture de son Compte en utilisant la fonction « *Supprimer le Compte* » sur la Plateforme. La suppression du Compte prendra effet immédiatement et l'Utilisateur recevra un e-mail confirmant la suppression. L'Utilisateur pourra également envoyer un e-mail à l'adresse [privacy@faacsimplyconnect.com](mailto:privacy@faacsimplyconnect.com) pour toute information concernant la fermeture du Compte.

Sans préjudice des cas de résiliation prévus par la loi, FAAC aura le droit de résilier le présent Contrat avec effet immédiat si l'Utilisateur utilise SIMPLY CONNECT (i) à des fins autres que l'utilisation convenue ; (ii) à des fins contraires à la loi et/ou à la sécurité publique et/ou en violation des mesures de l'autorité publique ; (iii) en violation des obligations énoncées aux articles 2, 3, 4, 5, 7, 8, 10, 11, 12 et 13 ; (iv) si l'Utilisateur ferme le Compte ; (v) à la demande expresse de l'autorité publique.

## **11. Garantie**

Sous réserve des cas de défectuosité et/ou d'anomalie constatée imputable à une installation et/ou à une configuration incorrectes et/ou à une association du dispositif de connectivité dont seul le Professionnel ou la personne qui a effectué cette opération sera responsable, FAAC garantit la compatibilité des services avec les dispositifs mobiles IOS et Android, leur interopérativité, leur fonctionnalité et leur conformité avec les instructions et les présentes Conditions générales.

Par référence spécifique aux Droits d'Accès et dans les cas visés à l'article 4, alinéa (i) ci-dessus, FAAC sera responsable envers l'Utilisateur pour les défauts de conformité existants au moment de la remise du Droit d'Accès et qui se manifestent dans les deux ans à compter de ce moment. L'Utilisateur pourra demander le rétablissement de la conformité, ou de recevoir une remise proportionnelle du prix payé, ou de demander la résiliation du Contrat dans les conditions prévues par la réglementation de référence applicable.

L'action de l'Utilisateur visant à faire valoir les défauts constatés est prescrite dans un délai de 26 mois à compter de la remise des Droits d'accès, à moins que les défauts n'aient été intentionnellement occultés par FAAC.

Dans les cas visés à l'article 4, alinéa (ii) ci-dessus, la garantie pour les défauts de conformité du Droit d'Accès sera reconnue à l'Utilisateur par le Revendeur agréé, auquel l'Utilisateur devra s'adresser dans les délais légaux.

Sous peine de déchéance de la garantie, l'Utilisateur devra effectuer toutes les mises à jour dues dans les conditions et selon les modalités qui seront signalées par SIMPLY CONNECT.

## **12. Exclusions et tolérances**

Sauf en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave, FAAC n'est pas responsable des dommages et/ou des pertes subis par l'Utilisateur dans les cas où :

- SIMPLY CONNECT suspend l'exécution des Services pour des raisons de sécurité publique et/ou pour se conformer à un ordre d'une autorité publique ;
- le dommage et/ou la perte résultent d'une faute intentionnelle ou de la négligence de l'Utilisateur ;
- le dysfonctionnement de l'Automatisme est dû à son manque d'entretien périodique ;
- l'Utilisateur utilise la Plateforme à des fins contraires à la loi et/ou en violation des obligations découlant des présentes Conditions générales et/ou de l'Accord ;
- les dommages et/ou les pertes subis par l'Utilisateur découlent de circonstances d'impossibilité ou de force majeure (par exemple, mais sans s'y limiter, des grèves, des émeutes, des guerres, des invasions, des tremblements de terre, des épidémies, des catastrophes naturelles). En tout état de cause, les dommages ou pertes indirects ou l'absence de gains éventuelle ou les pertes d'opportunités sont exclus ;
- les dysfonctionnements temporaires du réseau téléphonique et d'Internet.

L'Utilisateur accepte la possibilité d'éventuels dysfonctionnements de la Plateforme dans les intervalles de temps dans lesquels les mises à jour et/ou les interruptions et/ou les entretiens de SIMPLY CONNECT ont été prévus.

## **13. Propriété intellectuelle - Droits d'auteur - Licence**

FAAC est et reste le propriétaire exclusif de tous les droits, titres et intérêts, patrimoniaux et/ou non patrimoniaux, relatifs au logiciel SIMPLY CONNECT (« **Logiciel** ») et de la Plateforme, y compris des copies, des améliorations, des mises à jour, des produits dérivés et des modifications, des marques, des brevets, des informations confidentielles et de la documentation technique correspondante, ainsi que tout ce qui est relatif au Dispositif de Connectivité (« **Propriété intellectuelle** »). L'Utilisateur n'obtient/n'acquiert donc pas de droits relatifs à la propriété intellectuelle autres que le droit d'utiliser SIMPLY CONNECT conformément aux présentes Conditions générales. Ceci étant, il est entendu que les présentes Conditions générales, ainsi que le contenu des instructions et, plus généralement, de la Plateforme, sont protégés par les droits d'auteur et que, par conséquent, la copie et la reproduction du contenu et des images sous quelque forme que ce soit sont interdites, sauf autorisation expresse de FAAC.

Le logiciel est accordé à l'Utilisateur sous licence gratuite, non exclusive et non transférable. FAAC reste la propriétaire du code source du logiciel et de tous les droits y afférents. L'Utilisateur reconnaît que certains composants utilisés dans le logiciel sont la propriété de tiers, dont l'utilisation est régie par des licences de logiciels « open source » (« **Composants OS** »). L'utilisation des Composants OS est accordée à l'Utilisateur directement par leurs propriétaires respectifs, conformément aux conditions de licence qui leur sont applicables. Les Composants OS sont énumérés dans la section dédiée de SIMPLY CONNECT.

## **14. Communications**

Sauf disposition contraire dans d'autres parties des présentes Conditions générales, l'Utilisateur pourra communiquer avec SIMPLY CONNECT par le biais de l'adresse e-mail [info@faacsimplifyconnect.com](mailto:info@faacsimplifyconnect.com) ou en remplissant le *formulaire* disponible dans la section dédiée.

L'Utilisateur, s'il y a consenti, pourra recevoir des communications, des mises à jour, des notifications, etc. à l'adresse e-mail fournie au moment de son inscription.

#### **15. Politique de confidentialité et politique en matière de cookies**

SIMPLY CONNECT garantit que toutes les données pouvant être qualifiées comme personnelles conformément au GDPR (Règlement UE 2016/679) seront collectées, stockées et traitées à des fins d'application, de gestion et de maintenance des Automatismes, des finalités administratives et comptables, toujours dans le respect total de la réglementation. Les données pourront être transmises à des fournisseurs tiers impliqués dans le fonctionnement de SIMPLY CONNECT. Des informations complémentaires sur les modalités de traitement des données avec SIMPLY CONNECT sont conformes à la politique générale de traitement et peuvent être consultées sur Privacy Policy et Cookie Policy, également disponibles sur <https://www.faacsimplifyconnect.com> Pour de plus amples informations, l'Utilisateur pourra envoyer un e-mail à [privacy@faacsimplifyconnect.com](mailto:privacy@faacsimplifyconnect.com) ou envoyer une lettre recommandée à FAAC S.p.A. Soc. Unipersonale, Via M. Calari n°10, 40069 Zola Predosa (BO).

#### **16. Droit applicable et tribunal compétent**

Les relations découlant de l'acceptation des présentes Conditions générales et toutes les relations qui en découlent sont et seront régies exclusivement par le droit italien. Tout litige pouvant survenir en rapport avec l'interprétation, l'exécution et la validité des présentes Conditions générales sera soumis exclusivement à la juridiction italienne. Le tribunal compétent exclusif est celui du lieu de résidence ou du domicile élu de l'Utilisateur.

#### **17. Divers**

FAAC a mis en œuvre son propre modèle organisationnel et un code d'éthique connexe conformément au décret législatif 231/2001, publié sur le site Internet suivant [www.faaactechnologies.it](http://www.faaactechnologies.it).

Conformément à l'article 1419 du Code civil italien, la nullité, la caducité ou l'inefficacité de certaines dispositions des Conditions générales ne s'étendent pas à d'autres dispositions non affectées par de telles circonstances, qui restent donc valables et efficaces.

Les présentes Conditions générales ne constituent pas un type de partenariat, de co-entreprise ou de collaboration entre l'Utilisateur et FAAC à des fins autres que celles expressément indiquées dans les présentes.

Conformément aux articles 1341 et 1342 du Code civil italien, l'Utilisateur déclare avoir examiné et approuver spécifiquement les clauses suivantes :

2. Création du compte et de l'association ; 4. Acquisition et activation du Droit d'Accès ; 5. Obligations de l'Utilisateur ; 6. Exclusion du droit de rétractation ; 8. Limitations de responsabilité ; 11. Garantie ; 12. Exclusions et tolérances ; 13. Propriété intellectuelle - Droits d'auteur - Licence.

© 1965 - 2025 FAAC S.p.A. Soc. Unipersonale N° de TVA 03820731200 - Tous droits réservés.